



Apres la separation savoir si je dois fournir les vetements

Par **fouillon**, le **02/07/2009** à **18:35**

Bonjour,rnj ais une amie qui est separe du papa de son enfant et elle se pose la question de savoir si elle est obligee de donner les vetements le temps que son fils est chez son papa sachant qu il la garde un week end sur deux et la moitier des vacances scolaire

Par **Marion2**, le **02/07/2009** à **19:03**

Lorsque je lis ce genre de questions, je préfère m'abstenir de répondre....rnrnNo comment !

Par **Patricia**, le **02/07/2009** à **19:34**

Bonsoir,rnrnLes questions posées pour une tierce personne ne sont jamais précises....rn
rnrnCette séparation a t-elle été rédigée officiellement par un JAF ? rnOu sur simple entente entre eux ?rnPaie t-il une pension alimentaire à son ex amie pour son fils ??? rnrnSI OUI , cette pension mensuelle est destinée à la scolarité, nourriture (cantine), colonnies de vacances, ET vêtements etc...rnTout pour le bien-être de l'enfant.rnLa logique est donc que des vêtements lui soient confiés pour le w end et les vacances et qu'il les rapporte après ses droits de visites.rnDemander à ce qu'ils "reviennent" lavés et repassés, en un w end tout le monde sait que ce n'est pas toujours évident.....rnrnSI NON, que votre amie pense à son fils qui n'a pas demandé à venir sur terre et à besoin tout comme nous de se sentir "bien" dans sa peau, son corps, ses vêtements....

Par **fouillon**, le **02/07/2009** à **20:10**

merci pour vos reponses parcontre les personne que sa ennuie pourais s abstenir de repondre
merci encor patricia

Par **Marion2**, le **02/07/2009** à **20:15**

Je ne suis nullement ennuyée.rnrnJe déplore simplement qu'une mère de famille puisse avoir une telle mentalité, un tel comportement pour un problème qui n'en n'est pas un.rnrnSon enfant part chez son père, il part avec ses vêtements.

Par **fouillon**, le **02/07/2009** à **20:17**

je pense juste que chacun a sa situation et que celle ci est complique et je voulais njuste avoir une reponse sans pour autant que les gents porte un jugement

Par **Marion2**, le **02/07/2009** à **20:20**

Il est vraiment lamentable de se poser la question, et quelle que soit la situation, si on doit donner ou non des vêtements à son enfant qui part avec son père !